

# 2 Timothée

## Études sur la Parole destinées à aider le chrétien dans la lecture du saint Livre

J.N. Darby

La seconde épître à Timothée a un caractère tout particulier : elle est l'expression du cœur de celui qui, en dehors de la Palestine, avait fondé et bâti l'Assemblée de Dieu sur la terre, et qui en voyait la décadence, ainsi que l'abandon qu'elle avait fait des principes sur lesquels lui-même l'avait fondée. Dieu reste fidèle ; son fondement demeure sûr et inébranlable, mais l'œuvre confiée aux mains des hommes s'affaiblissait et se perdait déjà. La conscience de cet état de choses, qui, du reste, se trahit dans la manière dont l'apôtre lui-même était abandonné [4, 16], opprimait le cœur de celui-ci, et il épanche ce cœur dans le sein de son fidèle Timothée. L'Esprit nous instruit, par ce moyen, quant à cette solennelle vérité, que l'Église n'a pas gardé son premier état, et fait connaître les moyens de sûreté à ceux qui cherchent Dieu et qui désirent Lui plaire au milieu d'un pareil état de choses.

L'apôtre Jean donne l'histoire de la décadence et du jugement de l'Assemblée ici-bas, et ensuite celle du monde : il nous montre une vie qui, en dehors de toute question quant à l'état de l'Assemblée, demeure toujours la même, et nous rend capables de jouir de Dieu, étant semblables à Lui dans sa nature et dans son caractère.

Comme témoin, Jean doit demeurer jusqu'à ce que le Seigneur vienne [Jean 21, 22] ; mais Paul voit, pour lui-même, la ruine de ce qu'il avait bâti et soigné si fidèlement. Il s'était dépensé pour l'Assemblée en accomplissant ce qui restait à souffrir des afflictions du Christ [Col. 1, 24] ; et il devait voir ce qu'il avait tant aimé, ce qu'il avait soigné comme une mère chérit son nourrisson, ce qu'il avait planté comme la plante de Dieu sur la terre [1 Cor. 3, 6], s'affaiblir quant à son état et à son témoignage dans le monde, s'éloigner de la source de la force, et se corrompre. Douleuruse expérience, mais qui est celle du serviteur de Dieu dans tous les siècles et dans toutes les économies. Le serviteur de Dieu voit bien la puissance de Dieu agir pour planter le témoignage sur la terre, mais il voit les hommes manquer bientôt à ce témoignage ; il voit la maison qui forme la demeure du Saint Esprit se lézarder et se dégrader ; néanmoins — et nous aimons à le répéter avec l'apôtre — le solide fondement de Dieu demeure à toujours. Quoi qu'il en soit de l'ensemble, l'individu doit toujours s'éloigner de toute iniquité et maintenir à lui seul, s'il est nécessaire, le véritable témoignage du nom du Seigneur [2, 19]. Cette position de témoignage ne peut jamais manquer à l'âme fidèle.

Les consolations de l'apôtre se fondent, en présence du mélange et de la confusion qui commençaient à se montrer dans l'Assemblée, sur ces deux principes, savoir : la fidélité de Dieu et la responsabilité de l'individu [2, 19] ; mais il se rappelle aussi la communion et la fidélité de quelques précieuses âmes, et en profite avec joie. Au milieu des afflictions de l'évangile et de l'abandon de tant de personnes [4, 10], l'apôtre avait ses Timothée et ses Onésiphore [1, 16-17], qui étaient les sceaux de son ministère devant le Seigneur.

*Chapitre 1.* — L'apôtre se place, d'emblée, sur le terrain de la grâce, de la vie individuelle qui ne change pas dans son caractère essentiel, et en dehors des privilèges de l'Assemblée : non pas que ceux-ci eussent changé, mais l'apôtre ne pouvait plus les rattacher à l'ensemble du corps sur la terre. Ici, Paul est apôtre, selon

la promesse de la vie éternelle qui est dans le christ Jésus. Il ne parle pas de Christ seulement sous le caractère de Messie, ou comme Tête du corps, mais de la *promesse de la vie* en Lui.

Il s'adresse à son bien-aimé fils Timothée; il se souvient de son affection; il désire beaucoup le voir, se souvenant de ses larmes (répandues probablement quand Paul avait été fait prisonnier ou lorsque, à cette occasion, Timothée s'était séparé de lui ou avait appris sa captivité). Ce qui est exprimé ici, c'est la confiance d'un ami parlant à un cœur qu'il connaît. Nous voyons quelque chose de cette confiance, mais dans la perfection qui était propre au Sauveur, en Jésus sur la croix, dans ce qu'Il dit à Jean et à Sa mère [Jean 19, 26-27]. Une pareille forme d'expression ne conviendrait pas à Paul. Les affections des hommes se montrent par et dans leurs besoins, les besoins de leurs cœurs; l'affection du Seigneur, par Sa condescendance. En Christ tout est parfait en soi; en nous, c'est seulement par la grâce que tout est à sa place. Mais, lorsqu'il n'y a plus la séparation pour le service en puissance, ne connaissant autre chose que le service, alors la nature selon Dieu reprend sa vraie place. Le miel était interdit dans l'offrande de gâteau consacrée, qui devait être faite par le feu [Lév. 2, 11].

L'apôtre ne parle plus ici (v. 3) du caractère élevé de son œuvre, mais de sa position personnelle, justement sentie selon l'Esprit. Il avait servi Dieu, suivant en cela ses ancêtres avec une conscience pure. De toute manière, il était un vase à honneur; il était revêtu du lustre d'une bonne conscience depuis plus d'une génération, et sa piété personnelle, fondée sur la vérité, se traduisait en service rendu à Dieu. Il ne s'agit pas ici d'un jugement porté par l'apôtre sur l'état intérieur de chaque génération de ses ancêtres, mais de leur caractère. Paul rappelle un fait semblable dans le cas de Timothée, mais sa foi personnelle, connue de l'apôtre lui-même, est mentionnée, en sorte que le lien était chrétien bien qu'il se joignît à un sentiment personnel<sup>[1]</sup>. Le judaïsme, quant à ses obligations extérieures, est entièrement négligé ici; car le père de Timothée était grec [Act. 16, 1], et le mariage de sa mère juive était impur selon la loi, rendant aussi Timothée impur selon la loi et le privant des droits judaïques: aussi, de fait, il n'avait pas été circoncis comme enfant. Paul l'avait fait circoncire [Act. 16, 3], ce qui n'était de nouveau pas selon la loi, à moins que Timothée ne se fût fait prosélyte. Les païens et leurs enfants étaient exclus d'Israël, comme nous le voyons dans Néhémie [13, 23-31]. Ce que Paul avait fait à l'égard de Timothée était au-dessus de la loi: il n'en parle pas ici — il laisse le père païen hors de vue, et s'occupe seulement de la foi sincère de la mère et de la grand-mère de Timothée, de leur foi personnelle et de celle de son cher disciple lui-même.

L'état de l'Assemblée n'est qu'une occasion de plus pour l'exercice de la foi de l'apôtre et pour son activité zélée, pleine de cœur et de courage. Les difficultés et les dangers se multipliaient de toutes manières, l'infidélité des chrétiens s'ajoutant à toutes les autres, mais Dieu n'en était pas moins avec les siens. Dieu ne nous a pas donné un Esprit de crainte, mais de puissance, d'amour et de conseil, de sorte que l'ouvrier du Seigneur, l'homme de Dieu, celui qui se tient en communion avec Dieu pour Le représenter sur la terre, doit ranimer le don qui est en lui, et, comme l'apôtre l'exprime avec une force et une clarté admirables et touchantes, endurer les souffrances de l'évangile selon la puissance de Dieu (v. 7, 8). Ici, l'apôtre pouvait en appeler à un don spécial de l'Esprit qui avait été conféré à Timothée par l'imposition de ses mains. Dans la première épître [4, 14], il avait parlé de la prophétie qui avait appelé ou désigné Timothée pour la possession de ce don, et nous avait dit que ce témoignage de la prophétie avait été accompagné de l'imposition des mains des anciens; ici il nous dit que l'imposition de ses propres mains avait été le moyen de conférer ce don à Timothée.

L'apôtre rappelle ce don à Timothée, cette preuve de la puissance et de la réalité de son ministère (et de celui de l'apôtre lui-même), en vue du temps actuel où son exercice était plus difficile. Quand tout fleurit et que le progrès de l'évangile est remarquable, quand le monde même est frappé de ce progrès, on trouve l'œuvre

facile malgré les difficultés et l'opposition ; et — tel est l'homme — à la suite de cette opposition, on est hardi et persévérant ; mais quand les autres, des chrétiens même, abandonnent l'ouvrier, quand le mal et la déception produits par l'Ennemi entrent au milieu du témoignage, quand l'amour s'est refroidi, et que, parce qu'on est fidèle, la prudence s'effraie et veut ralentir notre allure, en de pareilles circonstances, garder sa fermeté, persévérer dans l'œuvre, ne pas perdre courage, n'est pas chose facile. Il faut posséder le christianisme avec Dieu, en sorte qu'on sache pourquoi l'on est ferme ; et il faut être soi-même en communion avec Dieu, afin de posséder la force nécessaire pour continuer à travailler en Son nom, et d'avoir l'appui de Sa grâce en tout temps.

Dieu nous a donc donné l'Esprit de puissance, d'amour et de conseil : l'apôtre avait une telle position de la part de Dieu qu'il avait pu conférer à Timothée le don nécessaire pour son service ; mais l'état d'esprit et d'âme pour employer ce don faisait partie de l'héritage de tout chrétien qui s'appuie réellement sur Dieu. Timothée ne devait non plus avoir honte, ni du témoignage qui, extérieurement, n'avait plus son premier élan dans le monde, ni de Paul qui était maintenant prisonnier. Qu'il est précieux de posséder ce qui est éternel, ce qui est basé sur la puissance et sur l'œuvre de Dieu Lui-même ! Les souffrances de l'évangile étaient là, mais Timothée devait y prendre part et ne point reculer, mais les endurer selon la puissance de Dieu. Dieu nous a sauvés, nous a appelés d'un saint appel, non selon nos œuvres, comme si quelque chose dépendait de l'homme, mais selon Son propos arrêté, et selon Sa grâce qui nous a été donnée dans le Christ Jésus, avant les temps des siècles (v. 9). C'est là pour nos âmes le fondement sûr et inébranlable, un rocher contre lequel les flots des difficultés se brisent en vain, faisant preuve d'une force à laquelle nous ne pourrions résister un instant ; mais montrant en même temps leur impuissance totale contre les conseils et l'œuvre de Dieu. Les efforts de l'Ennemi ne font que montrer qu'il est sans force en présence de ce que Dieu est, et de ce que Dieu a fait pour nous. L'apôtre lie à cela son ministère et les souffrances qu'il endurait, mais il savait qui il avait cru ; il savait que son bonheur était assuré et réservé auprès de Dieu.

Ce que nous avons à chercher, c'est la puissance de l'Esprit, afin que nous réalisions, par la foi, ce que Dieu nous a donné, et que nous restions, quant à nos cœurs, quant à notre foi pratique, dans la conscience de notre union avec Christ, sur ce fondement inébranlable qui n'est rien moins que la fermeté et la gloire de Dieu Lui-même, car Son propos arrêté, qui nous donne une place et une portion en Christ Lui-même, a été maintenant manifesté par l'apparition de ce même Christ.

Il ne s'agit plus d'une nation choisie dans le monde pour y déployer les principes du gouvernement de Dieu tels qu'ils sont manifestés dans Ses voies en justice, en patience, en bonté et en puissance sur la terre (quelque inébranlables d'ailleurs que soient les conseils de Dieu, quelque sûr que soit Son appel), à l'égard du peuple qu'Il a appelé.

Il s'agit du conseil de Dieu, formé et établi en Christ avant que le monde existe, d'un conseil qui a sa place dans les voies de Dieu, en dehors et au-dessus du monde, en rapport avec la personne du Fils de Dieu et pour manifester un peuple uni avec Lui dans la gloire. C'est donc une grâce qui nous a été donnée en Lui avant les temps des siècles. Caché dans les conseils de Dieu, ce dessein de Dieu a été manifesté avec la manifestation de Christ, en qui il avait son accomplissement. Ce n'étaient pas seulement des bénédictions et des voies de Dieu à l'égard des hommes ; c'était *la vie*, la vie éternelle pour l'âme, et l'incorruptibilité pour le corps. Ainsi Paul était apôtre selon la promesse de la vie.

Tant que Christ Lui-même était en vie, quoique la vie se trouvât en Lui, ce dessein de Dieu ne pouvait être accompli à notre égard. La puissance de la vie, la puissance divine dans la vie devait se manifester par la destruction de la puissance de la mort introduite par le péché, au moyen de laquelle Satan règne sur les

pécheurs. Christ donc a annulé la mort dans Sa résurrection, et, par l'évangile, a mis en évidence la vie et l'incorruptibilité, c'est-à-dire, cet état de la vie éternelle, qui place l'âme et le corps au-delà de la mort et de sa puissance. Ainsi l'évangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de cette œuvre, s'adresse à tous les hommes. Fondé sur les conseils éternels de Dieu, établi dans la personne de Christ, l'œuvre nécessaire à son accomplissement étant accomplie par Christ Lui-même, possédant un caractère tout à fait en dehors du judaïsme et du simple gouvernement de Dieu sur la terre, l'évangile de Paul était adressé à tous les hommes. Étant la manifestation des conseils éternels et de la puissance de Dieu, ayant affaire avec l'homme captif et accablé sous la puissance de la mort, mais aussi avec l'accomplissement d'une victoire qui place l'homme en dehors de cette puissance et dans un état tout nouveau qui dépend de la puissance de Dieu et de Ses conseils, l'évangile s'adresse à l'homme, à tous les hommes, Juifs ou Gentils, sans distinction. Paul voyait Adam mort par le péché, Christ vivant dans la puissance de la vie divine ; il annonçait cette bonne nouvelle à l'homme : la délivrance et un état de choses tout nouveau.

C'est à annoncer cet évangile que l'apôtre avait été appelé comme héraut ; pour cela qu'il souffrait ; et dans la conscience de ce qui en était la cause, il n'avait pas honte de souffrir ; car il savait qui il avait cru et il connaissait Sa puissance. Paul croyait à l'évangile qu'il prêchait et ainsi à la puissance victorieuse de Celui en qui il croyait ; il pouvait mourir, pour ce qui regardait la vie qu'il avait reçue du premier Adam, il pouvait être déshonoré et honni dans le monde et par le monde ; mais la vie en Christ, la puissance par laquelle Christ avait acquis une place pour l'homme en dehors de la condition du premier Adam, la vie comme Christ la possède maintenant, n'était pas atteinte. Non que la vie ne fût pas là auparavant ; mais la mort et celui qui avait le pouvoir de la mort n'étaient pas vaincus, et, au-delà de la tombe fermée, tout était ténébreux : parfois un éclair pouvait briller à travers la nuit, une base vraie pouvait être posée pour les justes conclusions d'un pharisien ; mais la vie et l'incorruptibilité n'ont brillé qu'en Christ et dans Sa résurrection.

Toutefois ce n'est pas là tout ce qui est exprimé ici. L'apôtre ne dit pas : « en *quoi* j'ai cru » ; mais « *qui* j'ai cru » : différence importante, qui place le chrétien, quant à sa confiance, en relation avec la personne de Christ Lui-même. Paul avait parlé de la vérité, mais la vérité se lie à la personne de Christ : Lui est la vérité [Jean 14, 6] ; et en Lui la vérité a de la vie, de la force, se lie à l'amour qui applique cette vérité à l'âme, qui la soutient dans le cœur, et le cœur par elle : « Je sais, dit l'apôtre, *qui* j'ai cru ». Il avait confié son bonheur à Christ : en Lui était cette vie à laquelle l'apôtre avait part ; en Lui la force qui la soutenait et gardait dans le ciel l'héritage de gloire réservé à cette vie, là où elle se déployait.

Encouragé par cette espérance et se confiant en Jésus, l'apôtre avait tout supporté pour lui et pour les siens ; il avait accepté toute souffrance ici-bas, il était content de mourir tous les jours [1 Cor. 15, 31]. Il avait remis à Jésus le dépôt de son bonheur dans la gloire de cette vie nouvelle ; en attendant, il travaillait dans l'affliction, sûr de retrouver, au jour où il verrait Jésus et où toutes ses peines seraient terminées, ce qu'il avait confié à un fidèle Maître et Sauveur. C'était en vue de ce jour-là, et pour retrouver alors son bonheur et sa joie, qu'il les Lui avait confiés.

Bientôt, du reste, Paul devait avoir fourni sa carrière. Ses yeux se dirigent donc sur Timothée pour le bien de l'Assemblée ici-bas : il exhorte celui-ci à retenir ferme la vérité telle qu'il la lui avait enseignée (elle était le témoignage du Seigneur), mais la vérité dans sa réalisation par la foi en Christ et selon la puissance de l'amour que l'on trouve dans la communion avec Lui. L'apôtre lui-même l'avait réalisée, ainsi que nous l'avons vu. La vérité et la grâce vivante en Jésus, en foi et en amour, amour qui donne à la vérité sa force et sa valeur, ce sont là, pour ainsi dire, les pivots de la force et de la fidélité en tout temps, et en particulier pour l'homme de Dieu quand l'Assemblée en général est infidèle.

La vérité, telle qu'elle a été enseignée par les apôtres et exprimée par eux-mêmes, la manière dont ils l'ont présentée, le « modèle des saines paroles », est l'expression, par inspiration, de ce que Dieu a voulu révéler, et cela dans toutes les relations dans lesquelles la vérité est liée ensemble dans toutes ses parties diverses, selon la nature vivante et la puissance de Dieu, qui en est le centre nécessaire comme Il en est la source. Rien autre que la révélation ne saurait être cette expression. Dieu exprime tout ce qu'Il veut communiquer, selon la vérité exacte des choses et d'une manière vivante. C'est par Sa parole même que tout existe ; Il est la source et le centre de tout ; tout découle de Lui, tout se rapporte à une personne vivante, savoir à Lui-même, qui est la source de tout, de qui tout tire son existence. Cette existence n'a lieu qu'en relation avec Lui, et les relations de toutes choses avec Lui et entre elles-mêmes se trouvent dans l'expression de Sa pensée, du moins selon la mesure dans laquelle Il se met en relation avec l'homme dans toutes ces choses. Si le mal entre, pour ce qui regarde la volonté ou ses conséquences en jugement, c'est que la relation avec Dieu est rompue ; et la relation qui est rompue est la mesure du mal.

On voit ainsi l'immense importance de la Parole de Dieu. Elle est l'expression de la relation de toutes choses avec Dieu, soit quant à leur existence où il s'agit de la création, soit quant à Ses conseils, soit même quant à Sa nature à Lui, à la communication de la vie reçue de Lui et au maintien de Son vrai caractère. Elle procède du ciel, comme en procédait la Parole vivante ; elle révèle ce qui est au ciel, mais, ainsi que le faisait la Parole vivante, s'adapte à l'homme ici-bas, le dirige là où il y a de la foi, mais le conduit là-haut où la Parole vivante s'en est allée comme homme.

Plus nous étudierons la Parole, plus nous verrons son importance. De même que Christ, la Parole vivante, elle a sa source en haut, et révèle ce qui est en haut ; elle est aussi parfaitement adaptée à l'homme ici-bas : elle nous donne une règle parfaite selon ce qui est là-haut, et si nous sommes spirituels, elle nous y conduit : notre bourgeoisie est dans les cieux [Phil. 3, 20]. Il faut distinguer entre la relation dans laquelle était l'homme comme enfant d'Adam, et celle où il est comme enfant de Dieu. La loi est la parfaite expression des exigences de la première ; elle est la règle de vie pour l'homme en Adam ; mais elle se trouve être la mort. Une fois que nous sommes fils de Dieu, la vie du Fils de Dieu comme homme ici-bas devient notre règle de vie. « Soyez donc imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants, et marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés » [Éph. 5, 1-2].

Dans sa nature, comme source de toute existence et centre de toute autorité et de ce qui subsiste en dehors de Lui, Dieu est le centre de tout et soutient tout. Quant à Ses conseils, Christ en est le centre ; et ici l'homme a une place spéciale ; le bon plaisir de la sagesse était éternellement en Christ, et tout doit être sous Ses pieds. Afin que la nature et les conseils de Dieu ne fussent pas séparés (ce qui du reste est impossible, mais cela était dans Ses conseils, afin que cette séparation n'eût pas lieu), Dieu est devenu homme. Christ est Dieu manifesté en chair [1 Tim. 3, 16], la Parole faite chair [Jean 1, 14]. Ainsi la nature divine, l'expression de cette nature se trouvent dans Celui qui est l'objet de Ses conseils, et qui en forme le centre. Ainsi Christ est la vérité et le centre de toutes les relations qui existent ; tout se rapporte à Lui ; on est par Lui, pour Lui ou contre Lui ; tout subsiste par Lui [Col. 1, 17] ; si l'on est jugé, c'est comme ennemi de Christ ; Il est la vie (spirituellement) de tout ce qui jouit de la communication de la nature divine ; comme aussi Il soutient tout ce qui existe [Héb. 1, 3] ; Sa manifestation met au clair la vraie position de toutes choses : ainsi Il est la vérité [Jean 14, 6]. Tout ce qu'Il dit, étant « les paroles de Dieu », est esprit et vie [Jean 6, 63] : vivifie, en agissant selon la grâce, et juge, eu égard à la responsabilité de Ses créatures.

Mais il y a plus encore : Christ est la révélation de l'amour. Dieu est amour [1 Jean 4, 8, 16], et en Jésus l'amour est en activité et connu du cœur qui Le connaît, *Lui*. Le cœur qui connaît Dieu vit dans l'amour, et connaît

l'amour en Dieu. Mais Christ est aussi l'objet en qui Dieu nous est révélé et est devenu l'objet de notre entière confiance. La foi est née par Sa manifestation. La foi existait bien en vertu des révélations partielles de ce même objet par lequel Dieu se faisait connaître ; mais ce n'étaient que des anticipations partielles de ce qui a été pleinement accompli dans la manifestation de Christ, du Fils de Dieu. L'objet de la foi est toujours le même : autrefois, sujet de la promesse et de la prophétie, maintenant la révélation personnelle de tout ce que Dieu est, « l'image du Dieu invisible » [Col. 1, 15], Celui en qui le Père aussi est connu.

Ainsi la foi et l'amour prennent naissance, ont leur source dans l'objet qui, par la grâce, les a créés dans l'âme, objet dans lequel on a appris ce que c'est que l'amour, et à l'égard duquel la foi s'exerce. Par Lui nous croyons en Dieu. Personne n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père, Lui, L'a fait connaître [Jean 1, 18].

Ainsi la vérité est révélée, car Jésus est la vérité [Jean 14, 6], l'expression de ce que Dieu est, de manière à mettre toutes choses parfaitement à leur place dans leurs vraies relations avec Dieu et entre elles. La foi et l'amour trouvent l'occasion de leur existence dans la révélation du Fils de Dieu, de Dieu comme Sauveur en Christ.

Mais il reste encore un aspect de l'accomplissement de l'œuvre et des conseils de Dieu, que nous n'avons pas encore touché : c'est la *communication* de la vérité et de la connaissance de Dieu. Cette communication est l'œuvre du Saint Esprit dans laquelle la vérité et la vie se réunissent, car nous sommes engendrés par la Parole [Jacq. 1, 18]. C'est l'énergie divine dans la déité, active en tout ce qui met Dieu en rapport avec la créature ou la créature avec Dieu. Agissant selon la perfection divine comme Dieu, en union avec le Père et le Fils, le Saint Esprit révèle les conseils dont nous avons parlé et les rend efficaces dans les cœurs, selon le propos arrêté du Père et par la révélation de la personne et de l'œuvre du Fils. J'ai dit « l'énergie divine », non pas comme définition théologique, dont je ne m'occupe pas ici, mais comme vérité pratique ; car, bien que tout ce qui regarde la création soit attribué au Père (à part le jugement qui est confié tout entier au Fils [Jean 5, 22], parce qu'Il est Fils de l'homme) et au Fils, l'action immédiate sur la créature et dans la création, là où cela a lieu, est attribuée à l'Esprit.

L'Esprit de Dieu planait sur la surface des eaux [Gen. 1, 2], quand cette terre a été formée par Dieu ; par Son Esprit le ciel est peuplé d'astres [Job 26, 13] ; nous sommes nés de l'Esprit [Jean 3, 8], scellés par l'Esprit [Éph. 1, 13] ; par l'Esprit les saints hommes de Dieu ont parlé [2 Pier. 1, 21] ; l'Esprit opère dans les dons, distribuant à chacun comme Il lui plaît [1 Cor. 12, 11] ; Il rend témoignage avec notre esprit [Rom. 8, 16] ; Il soupire en nous [Rom. 8, 26] ; nous prions par l'Esprit [Éph. 6, 18], si la grâce de prier ainsi nous est faite. Le Seigneur Lui-même, né comme homme dans ce monde, a été conçu du Saint Esprit [Matt. 1, 20] ; par l'Esprit de Dieu Il chassait les démons [Matt. 12, 28].

L'Esprit rend témoignage de tout, c'est-à-dire de toute vérité dans la Parole : l'amour du Père, la nature et la gloire de Dieu Lui-même, le caractère de Dieu ; la personne, la gloire et l'amour du Fils, l'œuvre du Fils forment le sujet du témoignage de l'Esprit, avec tout ce qui regarde l'homme en rapport avec ces vérités. Le témoignage de l'Esprit quant à ces choses est la Parole ; et, produit par le moyen des hommes, il prend la forme de la vérité formellement présentée par révélation. Christ est la vérité [Jean 14, 6], ainsi que nous l'avons vu, Il est le centre de toutes les voies de Dieu ; mais ce dont nous parlons maintenant c'est de la divine communication de cette vérité ; et ainsi il peut être dit que la *Parole* est la vérité [Jean 17, 17]<sup>[2]</sup>. Mais bien que la vérité révélée soit communiquée par le moyen des hommes, de sorte qu'elle prend une forme adaptée à l'homme, sa source est divine, et Celui qui l'a communiquée est divin, l'Esprit duquel il est dit : « Il ne parlera pas de par lui-même » (Jean 16, 13), c'est-à-dire à part du Père et du Fils. Par conséquent la révélation de la vérité a toute la

profondeur, l'universalité de relations, la liaison inséparable avec Dieu (sans laquelle elle ne serait pas la vérité, car tout ce qui est séparé de Dieu est mensonge), que la vérité elle-même possède, et possède nécessairement, parce qu'elle est l'expression des relations de toutes choses avec Dieu en Christ, c'est-à-dire des pensées de Dieu Lui-même, dont toutes ces relations ne sont que l'expression. La Parole juge aussi, il est vrai, tout ce qui n'est pas en accord avec ces relations et juge selon la valeur de la relation qui a été rompue, en rapport avec Dieu Lui-même, et avec la place que cette relation a dans Ses pensées<sup>[3]</sup>. Lorsque cette Parole est reçue par l'opération vivifiante du Saint Esprit dans le cœur, elle est efficace ; il y a la foi ; l'âme est en relation vivante, réelle, pratique avec Dieu, selon ce qui est exprimé dans la révélation qu'elle a reçue. La vérité, qui parle de l'amour de Dieu, de la sainteté, de la purification de tout péché, de la vie éternelle, de la relation d'enfant, nous place, lorsqu'elle est reçue dans le cœur, en relation vivante, réelle, actuelle, avec Dieu, selon la force de toutes ces vérités, comme Dieu les conçoit et les a révélées à l'âme. Ainsi elles sont vitales et efficaces par le Saint Esprit ; et la conscience de cette révélation de la vérité, comme aussi de la vérité de ce qui est révélé, et de l'ouïe réelle de la voix de Dieu dans Sa Parole, est la foi.

Mais tout ceci est vrai dans la Parole révélée, avant qu'on y croie, et afin qu'on y croie — qu'on croie à la vérité ; quoique le Saint Esprit seul y fasse entendre la voix de Dieu et produise ainsi la foi : et ce qui y est révélé, est, d'un côté la divine expression de ce qui tient à l'infini, et de l'autre, s'exprime dans le fini. Ainsi la Parole est la divine expression de ce qui a la profondeur de la nature de Dieu — duquel tout vient, avec les droits duquel tout est en relation — mais de ce qui est développé (puisque cette Parole s'occupe de ce qui est en dehors de Dieu) dans la création et dans le fini.

L'union de Dieu et de l'homme dans la personne de Christ est le centre — le centre nécessaire, peut-on dire (maintenant que nous en avons connaissance) — de tout cela, ainsi que nous l'avons vu : la Parole inspirée en est l'expression selon la perfection de Dieu et (Dieu en soit béni, car le Sauveur est le grand sujet des Écritures, « car », dit-Il : « elles... rendent témoignage de moi » [\[Jean 5, 39\]](#)) dans des formes humaines.

Mais cette Parole, étant divine, inspirée, est la divine expression de la nature, des personnes et des conseils divins. Rien de ce qui n'est pas inspiré de cette manière ne peut avoir cette place, car nul, sinon Dieu, ne peut parfaitement exprimer ou révéler ce que Dieu est : la Parole est, par conséquent, infinie dans ce qui coule en elle, parce qu'elle est l'expression des profondeurs de la nature divine et qu'elle est liée à ces profondeurs ; c'est pourquoi, y étant ainsi liée, elle est infinie, bien qu'exprimée dans un sens fini, et, pour autant, elle est finie dans son expression et par là adaptée à l'homme fini. Rien d'autre, même coulant et jaillissant de la même source, n'est l'expression divine des pensées et de la vérité divines ; rien d'autre n'est en union directe avec la source sans mélange. La liaison immédiate est rompue : ce qui est dit n'est plus divin. Ce qui est dit peut contenir bien des vérités : mais la dérivation vivante, l'infini, la liaison avec Dieu, ce qui dérive immédiatement et d'une manière non interrompue de Dieu, manquent ; l'infini n'y est plus. L'arbre croît par sa racine, et toutes ses parties, de la racine jusqu'aux feuilles, forment un ensemble ; l'énergie de la vie y coule, une sève qui vient de la racine. On peut considérer une partie de l'arbre comme Dieu l'a placée, comme partie de l'arbre : on peut voir l'importance du tronc, la beauté du développement dans les moindres détails, l'imposante grandeur de l'ensemble où l'énergie vitale réunit la liberté et l'harmonie des formes ; on sent que c'est un tout, uni par la même vie, comme ce tout est produit par elle. Les feuilles, les fleurs, les fruits, tout nous parle de la chaleur de ce soleil divin qui les a développés, de la source inépuisable et jaillissante qui les nourrit ; mais on ne peut pas séparer une partie de l'arbre, quelque belle qu'elle soit, sans lui ôter l'énergie de la vie et sa relation avec le tout.

Quand la puissance de l'Esprit de Dieu produit la vérité, elle se développe en union avec sa source, soit dans la révélation, soit même dans la vie et dans le service de l'individu, bien que, dans les deux derniers cas, il y ait, par la faiblesse de l'homme, un mélange d'autres éléments. Quand l'esprit de l'homme saisit et veut formuler la vérité, il le fait selon la capacité de l'homme, qui n'en est pas la source ; la vérité, telle qu'il l'exprime, fût-elle même pure, est séparée en lui de sa source et de son ensemble ; mais, en outre, la formule porte toujours l'empreinte de la faiblesse de l'homme ; l'homme ne saisit la vérité que partiellement ; il n'en expose qu'une partie : dès lors elle n'est plus *la* vérité. De plus, il faut, quand l'homme la sépare de l'ensemble de la vérité où Dieu l'a placée, il faut nécessairement qu'il la revête d'une nouvelle forme, d'une enveloppe qui vient de l'homme ; aussitôt l'erreur se mêle avec elle ! Ainsi la vérité qu'il reproduit n'est plus partie vitale de l'ensemble ; elle est partielle, et partant pas *la* vérité ; elle est, de fait, mêlée avec l'erreur. C'est de la théologie.

Dans la vérité, il y a, quand Dieu l'exprime, l'amour, la sainteté, l'autorité qui sont en Lui, l'expression des propres relations de Dieu avec l'homme et de la gloire de Sa personne. Quand l'homme formule la vérité, tout cela manque et ne saurait se retrouver dans son expression de la vérité, parce que c'est l'*homme* qui la formule : ce n'est plus Dieu qui parle. Dieu formule bien la vérité, c'est-à-dire Il exprime la vérité dans des paroles certaines. Si l'homme se met à formuler la vérité, sa formule n'est plus la vérité donnée de Dieu. Ainsi, retenir ferme la vérité comme Dieu l'a formulée, retenir le type, la forme ou modèle de son expression est de toute importance ; en la gardant, on est en relation avec Dieu, selon la certitude de ce qu'Il a révélé. Cette révélation divine de la vérité est la sûre ressource de l'âme quand l'Assemblée a perdu sa force et son énergie, n'est plus un soutien pour les faibles, et quand ce qui porte le nom d'Assemblée ne répond plus à ce caractère de « colonne et... soutien de la vérité » qui lui est donné dans la première épître [3, 15]<sup>[4]</sup>.

La vérité, la vérité claire, positive, donnée comme révélation de Dieu en des paroles revêtues de Son autorité, dans lesquelles Il a Lui-même formulé cette vérité, en communiquant les faits et les pensées divines nécessaires pour le salut des hommes et pour leur participation à la vie divine, voilà ce qu'il faut retenir ferme.

On n'est sûr de la vérité que lorsqu'on retient les expressions mêmes de Dieu qui la renferment. Je puis, par la grâce, parler de la vérité en toute liberté, chercher à l'expliquer, à la communiquer, à la faire peser sur la conscience selon la mesure de la lumière et de la puissance spirituelle qui m'ont été accordées ; je puis chercher à démontrer sa beauté, les relations de ses différentes parties entre elles ; tout chrétien, et en particulier ceux qui ont un don de Dieu, conféré dans ce but, peuvent le faire ; mais la vérité que j'explique et que je propose est la vérité telle que Dieu l'a donnée avec Ses propres paroles dans la révélation qu'Il en a faite : je retiens le modèle des saines paroles que j'ai reçues d'une source divine et par une autorité divine ; Il me donne une certitude quant à la vérité.

Ici le rôle de l'Assemblée, si elle est fidèle, est important à remarquer. Elle reçoit, elle maintient la vérité dans sa propre foi ; elle la garde, elle lui est fidèle, elle lui est assujettie comme à une vérité, à une révélation qui vient de Dieu Lui-même. Elle n'est pas la source de la vérité. En tant qu'Assemblée, elle ne la propage, elle ne l'enseigne pas. Elle dit : « Je crois » — non pas : « Croyez ». Dire : « Croyez » est la fonction du ministère, dans lequel l'homme est toujours individuellement en relation avec Dieu par un don qu'il tient de Lui et pour l'exercice duquel il Lui est responsable. Ceci est de toute importance. Ceux qui ont ces dons sont membres du corps. L'Assemblée exerce sa discipline à l'égard de tout ce qui est chair en eux, dans l'exercice réel ou apparent du don, comme partout ailleurs. Elle se conserve dans la pureté, sans avoir égard à l'apparence des personnes, étant dirigée dans cette discipline par la Parole, car c'est sa responsabilité ; mais *elle* n'enseigne pas, *elle* ne prêche pas.

La Parole est avant l'Assemblée, car celle-ci a été rassemblée par la Parole : les apôtres, un Paul, ceux qui furent dispersés par la persécution, mille autres âmes fidèles ont annoncé la Parole ; et ainsi l'Assemblée a été formée. On a dit que l'Assemblée a été avant les Écritures : pour ce qui regarde le contenu écrit du Nouveau Testament, cela est vrai ; mais la Parole prêchée a été avant l'Assemblée ; l'Assemblée n'en est jamais la source, mais le fruit ; l'édification même de l'Assemblée réunie vient directement de Dieu, par les dons qu'Il a accordés, le Saint Esprit distribuant à chacun comme Il lui plaît [1 Cor. 12, 11].

Les Écritures sont le moyen que Dieu a employé pour conserver la vérité, pour nous en donner la certitude, vu la faillibilité des instruments de sa propagation depuis que la révélation a cessé.

Si, au commencement, il a tellement rempli quelques hommes de Son Esprit que l'erreur était exclue de leur prédication ; si, outre cela, Il a alors donné des révélations dans lesquelles il n'y avait que Sa propre Parole, il n'en est pas moins vrai que, en thèse générale, la prédication est le fruit de l'œuvre du Saint Esprit dans le cœur ; il y a seulement mesure de spiritualité et par conséquent possibilité d'erreur. À l'égard de ces communications, quelle que soit la puissance de l'œuvre de l'Esprit, nous avons à nous juger (voyez Act. 17, 11 ; 1 Cor. 14, 29). Nous verrons plus loin que les Écritures sont ce qui donne de la sûreté, dans ce jugement, à ceux qui sont conduits de Dieu.

Nous trouvons ainsi, dans les voies de Dieu à l'égard du sujet qui nous occupe maintenant, trois choses étroitement unies, mais différentes : le ministère, l'Assemblée, et la Parole de Dieu, c'est-à-dire la Parole écrite ; quand elle n'est pas écrite, elle rentre dans la catégorie du ministère.

*Le ministère* — pour ce qui regarde la Parole, car le ministère de la Parole n'est pas le seul service — prêche au monde, et enseigne ou exhorte les membres de l'Assemblée.

*L'Assemblée* jouit de la communion de Dieu, elle est nourrie et croît par le moyen de ce que les divers membres lui fournissent. Elle conserve la vérité ; elle en est le témoin dans sa confession. Elle maintient la sainteté par la grâce et par la présence du Saint Esprit, elle jouit de la communion mutuelle et, en amour, elle prend soin des besoins temporels de tous ses membres.

*La Parole écrite* est la règle donnée de Dieu, qui contient tout ce qu'Il a révélé. Elle est complète (Col. 1, 25) : elle peut, puisqu'elle est la vérité [Jean 17, 17], être le moyen de communiquer la vérité à l'âme ; le Saint Esprit peut l'employer comme moyen ; mais, en tout cas, elle est la règle parfaite, elle est la communication, qui fait autorité, de la volonté et des pensées de Dieu pour l'Assemblée.

L'Assemblée est soumise, elle doit être fidèle, n'avoir pas de volonté. Elle ne révèle pas ; elle maintient la vérité dans sa confession ; elle veille sur ce qu'elle a ; elle ne communique pas — elle a reçu, elle doit garder fidèlement. L'homme dirige : c'est Christ ; la femme obéit et est fidèle aux pensées de son mari, au moins elle doit l'être (1 Cor. 11) : c'est l'Assemblée. Les oracles de Dieu lui sont *confiés* ; elle ne les donne pas, elle leur obéit.

Le ministère est tenu individuellement à cette fidélité ; cela se comprend, et dans notre épître nous avons tout particulièrement affaire avec cette responsabilité individuelle. Ce qu'est l'Assemblée sous ce rapport est révélé dans la première épître à Timothée (chap. 3, 15). Ici l'individu doit tenir ferme ce modèle des saines paroles qu'il a reçu d'une source divine ; car l'apôtre, dans sa fonction apostolique, était, comme instrument, une source divine de vérité. Ni Timothée, ni l'Assemblée ne pouvaient formuler un tel modèle des saines paroles ; leur part était de le tenir ferme après l'avoir *reçu*.

Et ici, comme nous l'avons dit, l'individu, quelque infidèle que soit l'Assemblée, l'individu est tenu à être fidèle, il y est toujours tenu.

Voici donc ce qu'il y a à faire : La vérité constatée par la Parole inspirée, nous devons — je dois — la retenir telle qu'elle est formulée dans ce qui a été révélé ; je dois la retenir, non comme proposition seulement, mais en union avec le Chef, dans la foi et l'amour qui est dans le Christ Jésus. La force pour accomplir ce devoir vient d'en haut, car ici un autre point nous est présenté : le Saint Esprit a bien été donné à l'Assemblée, mais dans notre passage, il s'agit d'un temps d'infidélité (v. 15). L'Esprit a été donné à l'homme de Dieu, à chaque chrétien et à chaque serviteur, en vue du service qui leur a été assigné. Par l'Esprit Saint, nous devons garder le bon dépôt qui nous a été confié : c'est donc là ce que l'homme de Dieu avait à faire dans des temps comme ceux d'alors ; or maintenant cette infidélité est allée bien plus loin. Possédant la promesse de la vie éternelle et abandonné par la masse des chrétiens, le chrétien fidèle doit tenir ferme la vérité comme cette vérité a été formulée par l'autorité divine (c'est cette vérité que nous avons dans la Parole, non seulement la doctrine ; car on peut prétendre avoir la doctrine de Pierre ou de Paul, mais on ne saurait prétendre avoir leurs paroles, la *forme* de la vérité telle que Pierre ou Paul l'ont donnée, ailleurs que dans leurs écrits), et tenir cette vérité ferme dans la foi et dans l'amour qui sont en Christ. Ensuite il faut, par la puissance du Saint Esprit, garder la substance de la vérité, ce qui nous a été confié comme trésor, le dépôt des richesses et de la vérité divines qui nous a été donné comme notre part ici-bas.

Aux versets 15 à 18, nous voyons la masse des chrétiens tout à fait détournée de l'apôtre, de sorte que l'affection et la fidélité d'un seul étaient pour lui d'un grand prix. Quel changement s'était déjà opéré dans les chrétiens depuis le commencement de l'évangile ! Comparez cela avec les Thessaloniens, ou les Éphésiens : c'était le même peuple au milieu duquel (Éphèse était la capitale de ce qui est appelé ici Asie) Paul avait prêché, de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie avaient entendu l'évangile (Act. 19, 10), et voyez comment tous l'avaient maintenant abandonné.

Il ne faut pas supposer toutefois que tous eussent abandonné la profession du christianisme ; mais leur foi s'était affaiblie, et ils n'aimaient pas à s'identifier avec un homme mal vu des autorités, méprisé, persécuté, prisonnier, avec un homme qui, par son énergie, attirait sur lui des injures et des difficultés personnelles. Ils se retiraient de Paul et le laissaient répondre seul pour lui-même. Triste suite de la décadence spirituelle ! Mais de quel sentiment ne faut-il pas que l'homme de Dieu soit animé en un pareil moment !

*Chapitre 2.* — L'homme de Dieu doit se fortifier dans la grâce qui est dans le Christ Jésus. Christ n'était pas changé, quoi qu'il en fût des hommes, et celui qui souffrait de leur abandon pouvait, sans être découragé, exhorter son bien-aimé Timothée à persévérer fermement dans la Parole. Nulle part ailleurs nous ne trouvons l'homme de Dieu plus instamment exhorté à marcher avec courage et sans hésitation que dans cette épître, qui est le témoignage de la chute et de la ruine de l'Assemblée.

La vérité était le trésor spécial qui avait été confié à Timothée : il devait, non seulement la garder, ainsi que nous l'avons vu, mais prendre soin qu'elle fût propagée et communiquée à d'autres, plus tard, et peut-être plus loin. Ce qu'il avait entendu de Paul devant plusieurs témoins (qui pouvaient confirmer Timothée dans ses convictions quant à la vérité et affirmer aux autres que ce qu'il annonçait était bien ce qu'il avait reçu de Paul), Timothée devait le communiquer à des hommes fidèles, capables d'enseigner les autres. Il devait employer des moyens ordinaires : ce n'est pas l'Esprit dans l'Assemblée, de telle sorte que l'Assemblée fût une autorité ; ce n'est plus la révélation. Timothée, bien instruit dans la doctrine que prêchait l'apôtre, confirmé dans ces vues par plusieurs autres témoins qui avaient aussi appris cette doctrine de Paul, en sorte qu'elle était commune à tous comme vérité connue et reçue, devait prendre soin qu'elle fût communiquée à d'autres hommes fidèles. Il

ne s'agit pas ici non plus d'une autorisation à accorder, d'une consécration, comme on dit, mais de ce que Timothée devait communiquer à des personnes fidèles : la vérité qu'il avait reçue de Paul.

Cette instruction de l'apôtre exclut l'idée de l'Assemblée comme propagatrice de la vérité : cette propagation était l'affaire du fidèle enfant dans la foi, de l'apôtre, ou du ministère.

Timothée lui-même n'était pas une autorité non plus : il était un instrument, et il devait rendre d'autres capables d'être aussi des instruments pour communiquer la vérité, ce qui est bien autre chose que d'être la règle de la vérité. Il devait communiquer à des hommes fidèles *ce qu'il avait entendu*, et les autres témoins servaient de garantie contre l'introduction de ce qui était faux, ou celle de ses propres opinions, s'il avait été disposé à en avoir.

C'est ainsi que, dans son sens ordinaire, le ministère se perpétue ; des personnes compétentes s'occupent avec soin de la communication, non de l'autorité, mais de la vérité à d'autres fidèles personnes. Dieu peut susciter qui Il veut et lui donner l'énergie de Son Esprit ; et c'est dans cette énergie que se trouvent la force et une œuvre efficace ; mais la Parole ici suppose la communication soigneuse de la vérité à des personnes propres pour cette œuvre. Les deux principes, la libre action de l'Esprit, et la communication de la vérité à des hommes fidèles, excluent également l'idée de la communication de l'autorité officielle et l'idée que l'Assemblée fasse autorité à l'égard de la foi ou bien qu'elle soit propagatrice de la vérité. Si Dieu suscite qui Il veut, comme Il veut, le moyen qu'Il emploie, quand il n'y a pas d'opération spéciale de Sa part, est de faire communiquer la vérité à des personnes propres à la propager : c'est là tout autre chose que de conférer une autorité ou un droit exclusif ou officiel de prêcher. Et c'était la vérité révélée, connue, que Timothée devait communiquer, la vérité qui avait l'autorité directe de la révélation — ce que les écrits de Paul peuvent seuls nous fournir, ou bien, cela va sans dire, d'autres écrits inspirés.

Ensuite, l'apôtre montre les qualités nécessaires à Timothée pour continuer l'œuvre dans les circonstances dans lesquelles lui et l'Assemblée elle-même se trouvaient. Il fallait savoir supporter les privations, les désagréments, les difficultés et les peines comme un bon soldat de Jésus Christ, et se garder de s'embarrasser dans les affaires de la vie : un soldat au service ne pourrait faire ainsi ; il doit être libre de tout pour plaire à celui qui l'a appelé sous les armes. Timothée devait aussi, comme un combattant dans la lice, combattre selon les règles, selon ce qui, à la fois, convient au serviteur du Seigneur, et est conforme à Sa volonté ; il devait premièrement travailler, pour jouir justement des fruits de ses travaux. Telles sont les conditions pratiques du service divin, quand on s'y engage. Il faut prendre sa part des souffrances, ne pas s'embarrasser dans les choses du monde, combattre selon les lois, travailler premièrement avant d'attendre des fruits.

L'apôtre revient ensuite aux principes élémentaires, mais fondamentaux de la vérité, et aux souffrances des ministres de la Parole, qui du reste n'empêchaient nullement l'opération de l'Esprit de Dieu pour élargir la sphère dans laquelle se propageait la vérité et se répandait la Parole de Dieu : nul ne pouvait lier la Parole, ce puissant instrument de l'opération de Dieu.

La vérité de l'évangile (il ne s'agit pas ici du dogme) se divise en deux parties, dont l'apôtre parle aussi dans l'épître aux Romains, savoir l'accomplissement des promesses et la puissance de Dieu en résurrection : Jésus Christ, « de la semence de David », et « ressuscité d'entre les morts ». Ce sont là, en effet, pour ainsi dire, les deux pivots de la vérité : Dieu fidèle à Ses promesses (fidélité qui se montre spécialement en relation avec les Juifs), et Dieu puissant pour produire quelque chose de tout nouveau par Sa puissance créatrice et vivifiante, manifestée dans la résurrection, qui mettait aussi le sceau de Dieu sur la personne et sur l'œuvre de Christ.

Les souffrances qui se trouvent sur le chemin du service de l'évangile prennent ensuite un caractère élevé et remarquable dans la pensée de l'apôtre affligé. Ces souffrances sont la participation aux souffrances de

Christ ; et cette participation, chez l'apôtre, eut lieu à un degré tout à fait remarquable. Les expressions dont Paul se sert ici, par rapport à lui-même, sont telles qu'on peut se servir des mêmes paroles par rapport à Christ en ce qui regarde Son amour. Quant à la propitiation, nul autre que Christ ne pouvait y prendre part : mais dans le dévouement et dans les souffrances pour l'amour et pour la justice, les chrétiens ont le privilège de souffrir avec Lui. Or ici, quelle part l'apôtre avait-il dans les souffrances du Christ ? « J'endure tout, dit-il, pour l'amour des élus » ; c'est bien ce que le Seigneur a fait. L'apôtre marchait de près sur les traces de Jésus et dans le même but d'amour, afin que les élus obtiennent « le salut qui est dans le Christ Jésus, avec la gloire éternelle ». Ici l'apôtre, cela va sans dire, devait ajouter : « qui est dans le Christ Jésus » ; mais les paroles sont merveilleuses dans la bouche de tout autre que le Seigneur Lui-même ; car c'est ce que le Seigneur a fait.

Remarquez aussi que plus les souffrances sont grandes (combien les nôtres sont petites à cet égard !), comme fruit de l'amour pour les objets des conseils de Dieu, plus notre privilège est grand : plus nous avons part à ce qui était la gloire de Christ ici-bas.

Cette pensée soutient l'âme dans les afflictions pareilles : on a le même but que le Seigneur Lui-même. L'énergie de l'amour s'adresse dans la prédication de l'évangile à tout le monde ; la persévérance au milieu des afflictions, des difficultés et de l'abandon, est soutenue par le sentiment qu'on travaille à l'accomplissement des conseils de Dieu : on supporte tout pour les élus, pour les élus de Dieu, afin qu'ils aient le salut et la gloire éternelle. Paul éprouvait ce sentiment ; il connaissait l'amour de Dieu ; il désirait, au prix de quelque souffrance que ce soit, dans la mer tumultueuse de ce monde, que ceux qui étaient les objets du même amour aient part au salut et à la gloire que Dieu conférait. Cette parole était certaine — c'est-à-dire ce que Paul venait d'annoncer — car si l'on mourait avec Christ, on vivrait avec Lui ; si l'on souffrait, on régnerait avec Lui. Si on Le reniait, Il renierait celui qui Le reniait ; les conséquences d'un tel acte demeuraient dans toute leur force, elles se rattachaient à l'immutabilité de la nature du Seigneur et de Son être, et se montraient dans l'autorité du jugement qu'Il prononçait. Il ne pouvait se renier Lui-même, parce que les autres étaient incrédules.

Timothée était fortifié pour maintenir ces grands principes qui se rattachaient à la nature morale du Seigneur, et ne pas se laisser entraîner par des spéculations qui ne faisaient qu'égarer les âmes et corrompre la foi. Il devait se montrer comme un ouvrier approuvé de Dieu, bien nourri dans la vérité et sachant la développer dans ses diverses parties, selon la pensée et les desseins de Dieu, n'ayant pas honte de son travail devant ceux qui pourraient le juger (v. 14 et suiv.). Quant aux vaines et profanes pensées des spéculations des hommes, il devait les *éviter* ; elles ne pouvaient, dans leur progrès, produire d'autre fruit que l'impiété ; elles pouvaient avoir une grande apparence d'élévation et de profondeur, comme celle qui déclarait que la résurrection avait déjà eu lieu, ne faisait que pousser la doctrine de notre position en Christ charnellement au-delà des bornes : ces doctrines rongeaient comme une gangrène. Déjà celles dont l'apôtre parle avaient renversé la foi de quelques-uns, c'est-à-dire leur conviction à l'égard de la vérité et la profession qu'ils en avaient faite. Mais en pensant à ce renversement de la foi de quelques-uns, l'âme de l'apôtre trouvait son refuge dans ce qui ne s'ébranle pas, quelle que soit la décadence de l'Assemblée ou l'infidélité des hommes. Le solide fondement de Dieu reste inébranlable, ayant ce sceau : « Le Seigneur connaît ceux qui sont siens ». C'est là la devise du sceau, pour ainsi dire, du côté de Dieu, et rien ne peut le toucher<sup>[5]</sup> ; l'autre côté de ce sceau est celui de l'homme ; sa devise est celle-ci : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur ! ». C'est la responsabilité de l'homme ; mais cela caractérise l'œuvre et le fruit de la grâce, partout où cette œuvre est réelle et où un vrai fruit est produit.

Mais ici l'état de choses que l'apôtre contemple dans cette épître ressort clairement : l'Assemblée extérieure avait pris un caractère tout nouveau, tout autre que celui qu'elle avait eu au commencement ; et

maintenant, l'individu était rejeté sur sa propre fidélité, comme ressource et comme moyen d'échapper à la corruption générale. Le solide fondement de Dieu demeure : la connaissance qu'a Dieu Lui-même de ceux qui sont siens, et la séparation individuelle de toute iniquité ; mais l'Assemblée extérieure prend aux yeux de l'apôtre le caractère d'une « grande maison ». Tout se trouve dans cette maison, des vases à honneur et des vases à déshonneur, des vases précieux ou vils. La conduite de l'homme de Dieu consiste à se purifier des derniers, à se tenir à part et à ne pas se souiller de ce qui est faux et corrompu. C'est un principe de toute importance que le Seigneur nous a fourni dans Sa Parole. Il a permis que le mal se montre assez aux temps apostoliques pour donner occasion à l'établissement, par la révélation, de ce principe comme devant gouverner le chrétien. L'unité de l'Assemblée est si précieuse, elle a une telle autorité sur le cœur de l'homme, que, à la suite de la décadence de l'Assemblée, il y avait danger que le désir de l'unité extérieure ne conduise les fidèles mêmes à accepter le mal et à marcher en communion avec lui pour ne pas rompre cette unité. Le principe de la fidélité individuelle, de la responsabilité individuelle envers Dieu, est donc établi et élevé au-dessus de toute autre considération ; car il tient à la nature de Dieu Lui-même et à Son autorité sur la conscience de l'individu. Dieu connaît les siens ; telle est la source de confiance. Moi je ne sais qui ils sont. Et que ceux qui prononcent le nom de Jésus se séparent du mal. Ici je trouve ce que je puis reconnaître. Maintenir en pratique la possibilité de l'union entre le nom de Jésus et le mal, c'est blasphémer ce nom.

L'ensemble de tous ceux qui se disent chrétiens est envisagé comme une grande maison : le chrétien fait extérieurement partie de cet ensemble malgré lui, car il se dit chrétien, et la grande maison consiste en tous ceux qui se disent tels ; mais le chrétien se purifie personnellement de tous les vases qui ne sont pas à l'honneur du Seigneur. C'est là la règle de la fidélité chrétienne : ainsi, personnellement purifié de communion avec le mal, il sera un vase à honneur, propre au service du Maître. Tout ce qui est contraire à l'honneur de Christ, en ceux qui portent Son nom, voilà ce dont il faut se tenir à l'écart.

Il ne s'agit pas ici de la discipline pour les fautes individuelles, ni de la restauration des âmes dans une assemblée qui a perdu en partie sa spiritualité, mais d'une marche à suivre par l'individu quant à ce qui déshonore le Seigneur de quelque manière que ce soit.

Ces conseils sont solennels et importants ; ce qui les nécessite est triste dans sa nature : mais tout cela ne fait que montrer la fidélité et la grâce de Dieu ; et Dieu nous fournit ici une direction claire et précieuse pour notre conduite, quand nous nous trouvons dans des circonstances semblables. La responsabilité individuelle ne peut jamais cesser.

Quand le Saint Esprit agit énergiquement et triomphe sur la force de l'Ennemi, les personnes réunies dans l'Assemblée y développent leur vie, selon Dieu et dans Sa présence, et la puissance spirituelle qui se trouve dans l'ensemble du corps agit sur la conscience, si cela est nécessaire, et conduit le cœur du croyant ; de sorte que l'individu et l'assemblée sont portés ensemble en avant sous la même influence. Le Saint Esprit, qui est présent dans l'assemblée, tient l'individu à la hauteur de la présence de Dieu Lui-même : les étrangers même sont obligés de reconnaître que Dieu est dans l'assemblée [1 Cor. 14, 25] ; l'amour et la sainteté y règnent. Quand l'effet de cette puissance ne se trouve plus dans l'assemblée et que peu à peu la chrétienté ne répond plus au caractère de l'Assemblée telle que Dieu l'a formée, la responsabilité de l'individu envers Dieu n'a pas cessé pour cela ; cette responsabilité ne peut jamais ni cesser ni diminuer, car il y va de l'autorité et des droits de Dieu Lui-même sur l'âme.

Or, quand il en est ainsi, ce qui s'appelle chrétien n'est plus un guide, et l'individu est tenu de se conformer à la volonté de Dieu, par la puissance de l'Esprit, selon la lumière qui lui est donnée de la part de Dieu.

Dieu peut réunir les fidèles : c'est une grâce et c'est Sa pensée ; mais la responsabilité individuelle demeure — responsabilité de ne pas rompre l'unité, quelque faible qu'elle soit, là où elle est possible selon Dieu, mais responsabilité de conserver le caractère divin du christianisme dans notre marche et de répondre à la révélation qui nous a été faite de la nature et de la volonté de Dieu.

En se purifiant de tous ceux qui sont des vases à déshonneur, le serviteur de Dieu sera un vase à honneur, sanctifié et prêt pour toute bonne œuvre ; car cette séparation du mal n'est pas seulement négative ; elle est l'effet de la réalisation de la Parole de Dieu dans le cœur. Je saisis alors la sainteté de Dieu, Ses droits sur mon cœur, l'incompatibilité de Sa nature avec le mal, je sens que je demeure en Lui, et Lui en moi ; je sens que Christ doit être honoré à tout prix, que cela seul qui Lui ressemble L'honore, que la nature et les droits de Dieu sur moi sont la seule règle de ma vie. Ce qui me met à part ainsi pour Lui, selon ce qu'Il est, me sépare du mal. On ne peut marcher avec ceux qui déshonorent le Seigneur, et en même temps honorer le Seigneur dans sa marche.

Ce qui suit montre le caractère sanctifiant de l'exhortation que nous trouvons ici ; l'apôtre dit : « Mais fuis les convoitises de la jeunesse, et poursuis la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » (v. 22). C'est respirer l'atmosphère pure que l'on trouve dans la présence du Seigneur ; l'âme y jouit de la santé et de la force : tout ce qui corrompt est loin d'elle ; de plus nous trouvons ici, ce que l'on conteste si souvent, que nous pouvons et devons distinguer ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Nous ne décidons pas qui sont ceux qui appartiennent au Seigneur : Lui les connaît. Mais nous devons nous associer avec ceux qui se montrent tels, ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Ceux-là je dois les discerner, les reconnaître et marcher avec eux. Dire que je ne puis les discerner est, au mépris d'une règle expresse de l'Écriture, applicable seulement à un état dans lequel, en raison de la corruption, beaucoup ne sont pas manifestés comme vraiment chrétiens, tout en l'étant peut-être.

Comme partout ailleurs, dans ses épîtres, l'apôtre exhorte ici à fuir les questions vaines où l'instruction divine ne se trouve pas. Ces questions ne produisent que des discussions stériles, des contestations ; or l'esclave du Seigneur ne doit pas contester : il vient de la part de Dieu pour apporter la vérité, dans la paix et dans l'amour ; il doit conserver ce caractère de paix, attendant que Dieu, dans Sa grâce, donne la repentance aux opposants (car il s'agit de la conscience et du cœur) pour reconnaître la vérité (v. 23-26).

La vérité de Dieu n'est pas affaire de l'intelligence humaine, c'est la révélation de ce que Dieu est, et des conseils de Dieu. Or on *ne peut pas* avoir affaire avec Dieu sans que la conscience et le cœur soient engagés : ce que l'intelligence saisit n'est pas pour nous la révélation de Dieu. Nous sommes mis en rapport avec l'Être divin Lui-même, et dans des actes qui doivent avoir le plus puissant effet sur notre cœur et sur notre conscience ; si ces actes n'ont pas cet effet, le cœur et la conscience, l'un et l'autre, sont en mauvais état et endurcis. L'Esprit de Dieu, sans doute, agit sur l'intelligence, et par elle ; mais la vérité qui est déposée dans l'intelligence s'adresse à la conscience et au cœur : si elle ne les atteint pas, rien n'est fait, et rien même n'est réellement compris ; car dans la vérité divine on comprend les choses avant de comprendre les mots, celui-ci par exemple : « Être né de nouveau » (comp. Jean 8, 43). D'un autre côté, Satan, en occupant l'intelligence de l'erreur, en exclut Dieu et mène l'homme entier captif, pour lui faire faire sa volonté.

*Chapitre 3.* — Or cette influence pernicieuse ne devait pas manquer de s'exercer. La puissance de la sainte vérité de Dieu devait se perdre dans l'Assemblée et parmi les chrétiens ; et ceux qui porteraient le nom de chrétiens devaient être (sous l'influence de l'Ennemi) l'expression de la volonté des passions des hommes, tout

en conservant les formes de la piété, état particulier qui trahit d'une manière remarquable l'influence et l'œuvre de l'Ennemi. C'était à quoi il fallait s'attendre ; ce seraient des jours fâcheux.

L'opposition ouverte de l'Ennemi est pénible, sans doute ; mais par les apparences, dont l'apôtre parle ici, il *séduit* les âmes. Il les séduit par le moyen de ce qui porte le nom de christianisme, de ce qui, devant les yeux des hommes, a le caractère de la piété et que la chair accepte comme tel, bien plus volontiers qu'une piété vraie qui la contrarie. Cependant tous les plus mauvais traits du cœur de l'homme se rattachent au nom du christianisme. Que devient alors le témoignage ? Il est pour ainsi dire une prophétie individuelle, revêtue du sac.

Il y a de l'activité dans ce mal fâcheux des derniers jours : ces séducteurs s'introduiront dans les maisons et gagneront l'oreille des âmes faibles qui, gouvernées par leurs passions, apprennent toujours et néanmoins n'apprennent jamais. Ces ouvriers résistent à la vérité ; ce sont des hommes corrompus dans leur entendement, réprouvés quant à la foi, mais ils n'iront pas plus avant : Dieu manifestera leur folie et leur fausseté, par leurs prétentions mêmes qu'ils ne peuvent plus soutenir.

La part de l'homme de Dieu est de se détourner de pareils hommes pendant qu'ils séduisent et qu'ils exercent leur influence ; Dieu, plus tard, manifestera ces fauteurs d'iniquité. Tous les hommes jugeront alors et feront justice de leurs prétentions ; l'homme spirituel les juge déjà, lorsqu'ils séduisent les autres en sécurité.

On peut faire remarquer ici ce qui manifeste, d'une manière bien claire, le triste et dangereux caractère des temps dont l'apôtre parle. Si l'on compare la liste des péchés et des abominations que l'apôtre donne au commencement de l'épître aux Romains [1, 22-32], comme caractérisant la vie païenne et la dégradation morale des hommes dans les temps des ténèbres et de l'adoration des démons ; si l'on compare, dis-je, cette liste avec la liste des péchés qui caractérisent ceux qui ont la forme de la piété, on trouvera qu'elles sont toutes deux à peu près les mêmes, et que, moralement, elles le sont tout à fait : seulement quelques-unes des fautes grossières et publiques qui mettaient en évidence l'homme sans frein manquent ici ; la forme de la piété bride ces fautes-là et les remplace.

Solennelle pensée : la même dépravation, qui a existé parmi les païens, se reproduit sous le christianisme et se revêt de son nom, et même prend la forme de la piété. Mais, en réalité, ce sont les mêmes passions, la même nature qui sont en activité dans l'homme, la même puissance de l'Ennemi : il n'y a ici que l'hypocrisie en plus. C'est l'abandon et la corruption de la vraie doctrine du médiateur, comme le paganisme était l'abandon et la corruption de la vraie doctrine d'un seul Dieu.

Des directions différentes sont données pour la conduite de l'homme de Dieu à l'égard des vases à déshonneur [2, 20-21] et des hommes qui agissent selon l'esprit des derniers jours [3, 1, 5]. Des premiers, l'homme de Dieu doit se purifier : il doit penser à la fidélité de sa propre marche ; en se purifiant de ces vases qui n'honorent pas le nom de Christ, et qui, tout en étant dans la grande maison, ne portent pas l'empreinte de la pure recherche de Sa gloire, il sera un vase à honneur propre au service du Maître. En se tenant éloigné de tels vases, il est à l'abri des influences qui appauvrissent et ravalent le témoignage qu'il a à rendre au Christ ; il reste pur de ce qui détériore et fausse ce témoignage.

À l'égard de ceux qui forment la seconde classe, c'est-à-dire des hommes qui donnent aux derniers jours le caractère fâcheux que ces jours auront, hommes corrompus, qui résistent à la vérité, tout en ayant le nom de la piété, le témoignage de l'homme de Dieu doit être clair et net ; il ne s'agit pas seulement ici pour l'homme de Dieu de se purifier : il témoigne de son horreur morale, de son dégoût pour ceux qui, comme instruments de l'Ennemi, portent le caractère de la forme de la piété ; il se détourne d'eux et les abandonne au jugement de Dieu.

Timothée avait la marche et l'esprit de l'apôtre pour lui servir de guide. Il avait été avec lui ; il avait vu, dans les moments d'épreuve, sa patience et ses souffrances, les persécutions qu'il avait subies ; mais le Seigneur l'avait délivré de tout. Il en sera de même pour tous ceux qui cherchent à vivre selon la piété qui est dans le Christ Jésus<sup>[6]</sup> : ils souffriront la persécution. Les méchants et les imposteurs iront toujours en empirant, séduisant et étant séduits (v. 10-13).

Ici le caractère des derniers jours est fortement marqué, et ne donne aucun espoir de restauration à l'égard de l'ensemble de la chrétienté. Le progrès du mal est dépeint comme se développant sous deux caractères distincts, auxquels nous avons déjà fait allusion, savoir sous celui de la grande maison — la chrétienté comme un tout — dans laquelle il y a des vases à déshonneur dont il faut se purifier [2, 21], et sous celui de l'activité positive de la corruption et des instruments qui la propagent en résistant à la vérité, bien que ceux qui se corrompent ainsi revêtent les formes de la piété. Sous cette dernière forme, les méchants iront toujours en empirant ; cependant la main de Dieu en puissance démontrera leur folie.

On peut reconnaître, dans cette dernière forme du mal, un caractère général d'orgueil et de corruption qui caractérise tous ceux qui subissent son influence maligne, mais aussi ceux qui se donnaient de la peine pour la répandre. D'entre ceux-ci, de cette classe, dit l'apôtre, sont ceux qui s'introduisent dans les maisons (v. 6). L'apôtre parle en général du caractère de la masse des séduits, mais il y a des séducteurs. Ceux-ci résistent à la vérité, et leur folie sera manifeste. Il se peut que Dieu, pour en délivrer les siens, démontre cette folie partout où il y a de la fidélité, mais en général le travail des séducteurs continuera, et la séduction ira en empirant jusqu'au bout, alors que Dieu démontrera la folie de ceux qui se sont éloignés de Lui et qui se sont livrés aux erreurs de l'esprit humain et appliqués à les maintenir et à les propager.

Ensuite l'apôtre dit à Timothée quelle est la sauvegarde et sur quoi il peut se fonder pour demeurer ferme, par la grâce, dans la vérité et la jouissance du salut de Dieu (v. 14 et suiv.). La sauvegarde repose sur la certitude de l'origine *immédiate* de la doctrine qu'il a reçue, et sur les Écritures reçues comme documents authentiques et inspirés, qui promulguent la volonté, les actes et les conseils, et même la nature de Dieu. On demeure dans ce qu'on a appris, parce qu'on sait de qui on l'a appris : le principe est simple et bien important. On fait des progrès dans la connaissance divine ; mais le croyant, en tant qu'enseigné de Dieu, n'abandonne jamais pour de nouvelles opinions, ce qu'il a appris d'une source immédiatement divine, et qu'il sait être telle. J'appelle une source immédiatement divine une personne à laquelle Dieu Lui-même a communiqué la vérité par révélation, avec autorité de la part de Dieu pour la promulguer. Dans ce cas, je reçois ce qu'elle dit (quand je reconnais sa mission) comme une communication divine. Il est vrai que les Écritures demeurent toujours comme contre-épreuve ; mais lorsque, comme dans le cas des apôtres, un homme est démontré être le serviteur de Dieu, lorsqu'il est doué par Lui pour communiquer Ses pensées, je reçois ce qu'il dit, dans l'exercice de son ministère, comme venant de Dieu. Il ne s'agit pas dans ce cas-ci de l'Assemblée. L'Assemblée ne peut être le vase de la vérité divine qui lui serait divinement communiquée de la part de Dieu. Ce sont toujours des individus qui sont ce vase. Nous avons vu que la part de l'Assemblée est de confesser la vérité [1 Tim. 3, 15], quand la vérité a été communiquée, non pas de la communiquer. Mais il s'agit, je le répète, d'une personne à laquelle et par laquelle Dieu révèle immédiatement la vérité — comme ont été les apôtres et prophètes. Dieu leur a communiqué, comme vases d'élection dans ce but, ce qu'Il a voulu communiquer au monde ; et eux l'ont communiqué à leur tour. Nul ne saurait le faire, s'il n'a pas reçu lui-même de Dieu, comme révélation, ce qu'il doit communiquer ainsi ; et si ce n'est pas le cas, l'homme entre pour quelque chose dans cette communication. Je ne peux pas dire à l'égard d'une doctrine : « Je sais de qui je l'ai apprise », sachant qu'elle vient immédiatement de Dieu et par une révélation divine.

Quand Dieu a voulu communiquer quelque chose à l'Assemblée elle-même, Il l'a fait par le moyen des Paul, des Pierre, etc. L'Assemblée se compose d'individus ; elle ne peut recevoir en masse, comme Assemblée, une révélation divine, à moins que ceux qui la composent n'entendent en commun une voix divine, ce qui n'est pas la manière de faire de Dieu. Le Saint Esprit distribue à chacun en particulier comme Il lui plaît [1 Cor. 12, 11] ; il y a des prophètes ; et l'Esprit dit : « Mettez-moi... à part Barnabas et Saul » (Act. 13, 2). Christ a donné des dons aux hommes : les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, etc. [Éph. 4, 8, 11]. Aussi l'apôtre dit ici : « sachant » non pas « où », mais « de qui » tu as appris ces choses.

Ici donc est le premier fondement de certitude, de force et d'assurance pour l'homme de Dieu à l'égard de la vérité divine. La vérité n'a pas été révélée immédiatement à Timothée. Elle l'avait été à Paul et à d'autres instruments que Dieu avait choisis pour cette faveur spéciale ; mais Timothée sait de qui il l'a apprise ; il sait qu'il la tient de quelqu'un (ici de Paul) auquel elle a été directement communiquée par inspiration et qui a autorité de la part de Dieu pour la communiquer, de sorte que celui qui apprend de lui sait que c'est la vérité divine telle que Dieu l'a communiquée (comparez 1 Cor. 2), et comme il a plu à Dieu de la communiquer.

Une autre chose a un caractère propre : savoir les Écritures, qui constituent, comme telles, le fondement de la foi de l'homme de Dieu, et le dirigent dans toutes ses voies. Le Seigneur Jésus Lui-même a dit, en parlant de Moïse : « Si vous ne croyez pas ses écrits, comment croirez-vous mes paroles ? » [Jean 5, 47]. Ces paroles étaient les paroles de Dieu. Il ne met pas en contraste l'autorité de ce qui est dit avec celle de ce qui est écrit, mais les deux moyens de communication. Il a plu à Dieu d'employer celui des Écritures pour servir d'autorité permanente. « Aucune prophétie de l'Écriture » [2 Pier. 1, 20], dit Pierre : il y a eu beaucoup de prophéties qui ne sont pas écrites, qui avaient l'autorité de Dieu pour les personnes auxquelles elles étaient adressées, car la Parole nous parle plus d'une fois de prophètes, qui ont prophétisé, sans qu'elle nous communique leurs prophéties. Ces hommes étaient des instruments pour communiquer la volonté de Dieu, à un moment donné, afin de diriger le peuple de Dieu dans les circonstances où il se trouvait, sans que cette communication fût une révélation nécessaire pour les fidèles de tous les temps ou applicable soit au monde, soit à Israël, soit à l'Assemblée, dans tous les siècles. Ce n'était pas une révélation générale et permanente venant de Dieu et qui dût servir d'instruction pour l'âme à toutes les époques.

Une foule de choses que Jésus a dites ne sont pas reproduites dans les Écritures ; en sorte qu'il ne s'agit pas seulement de savoir de qui l'on a entendu une vérité ; mais il s'agit aussi du caractère de la chose communiquée. Lorsqu'elle est pour le profit permanent du peuple ou de l'Assemblée de Dieu, Dieu la fait consigner dans les Écritures ; elle demeure pour l'instruction et pour la nourriture des fidèles dans tous les temps.

L'expression « sachant de qui tu les as apprises » nous donne comme fondement l'autorité personnelle d'un apôtre, en envisageant les apôtres comme docteurs autorisés du Seigneur. Ceux qui sont *de Dieu*, dit Jean, nous écoutent [1 Jean 4, 6]. Il n'est pas nécessaire que les Écritures soient l'œuvre des apôtres. Dieu, dans les Écritures, a fait connaître Sa volonté et Sa vérité, et Il a confié le dépôt de Ses oracles à Son peuple pour le profit de tous les temps [Rom. 3, 2]. Les Écritures font autorité comme telles ; et cette autorité n'appartient pas seulement à ce qu'un homme, comme homme spirituel, peut en recevoir, ce dont nous avons profité (quant à l'application à l'âme c'est réellement tout) ; mais ce sont toutes les saintes Écritures, telles que nous les possédons, qui ont cette autorité.

Dès son enfance, Timothée avait lu les saintes lettres ; et ces écrits, tels qu'il les avait parcourus comme enfant, le garantissaient — étant d'autorité divine — contre l'erreur et lui fournissaient les vérités divines nécessaires pour son instruction. Pour s'en servir comme il faut, la foi en Christ était nécessaire, mais ce dont

Timothée se servait, c'étaient les Écritures, connues dès sa jeunesse. Ce qui est important à remarquer ici, c'est que ce dont il est parlé ici sont les Écritures en elles-mêmes, telles qu'un enfant les lit — non pas même ce qu'un homme converti ou spirituel peut y trouver, mais les saintes lettres elles-mêmes.

On dira peut-être que Timothée, comme enfant, n'avait que l'Ancien Testament ? — D'accord, mais il s'agit du caractère de tout ce qui a le droit d'être appelé saintes Écritures, ainsi que Pierre dit des écrits de Paul : Ils les tordent comme ils tordent « aussi *les autres Écritures* » (2 Pier. 3, 16)<sup>[7]</sup>. Du moment que je reconnais les livres du Nouveau Testament comme ayant droit à ce nom d'Écritures, ils possèdent le même caractère, ils ont la même autorité que l'Ancien Testament.

Les Écritures sont l'expression permanente des pensées et de la volonté de Dieu, munies comme telles de Son autorité ; elles sont Son expression de Ses propres pensées ; elles édifient, elles sont utiles ; mais ce n'est pas tout : elles sont inspirées. Ce n'est pas seulement que la vérité y soit donnée par inspiration, ce n'est pas là ce qui est dit ici. *Elles* sont inspirées.

La plus grande partie du Nouveau Testament est comprise dans la première source d'autorité dont nous avons parlé, et indiquée dans l'expression de : « Sachant de qui tu les as apprises ». C'est tout ce que les apôtres ont écrit, car je puis dire, en y apprenant la vérité : Je sais de qui je l'ai appris ; je l'ai appris de Paul, ou de Jean, ou de Pierre, etc. Mais outre cela, reçues comme Écritures, toutes les parties du Nouveau Testament ont l'autorité des écrits divins, auxquels, comme forme de communication, Dieu a donné la préférence sur la parole parlée par le Sauveur Lui-même. Les Écritures sont la règle permanente d'après laquelle toute parole, dite de bouche, doit être jugée.

En un mot, les Écritures sont inspirées. Elles enseignent, elles jugent le cœur, elles corrigent, elles disciplinent selon la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli, c'est-à-dire instruit de la volonté de Dieu, que son intelligence soit formée d'après cette volonté et qu'il soit parfaitement accompli pour toute bonne œuvre. La puissance pour accomplir ces choses vient de l'action de l'Esprit. Ce qui garantit l'homme de Dieu de l'erreur, ce qui lui donne la sagesse pour le salut, ce sont les Écritures : elles sont capables de lui fournir tout cela. On doit demeurer dans ce qu'on a appris des apôtres, et se diriger d'après les écrits de Dieu.

Est-ce que cette autorité parfaite et suprême des Écritures met de côté le ministère ? Non certes ; au contraire, elle en forme la base : on est ministre de *la Parole*<sup>[Luc 1, 2]</sup>, on annonce la Parole, appuyé sur la Parole écrite, qui fait autorité pour tous, et qui légitime tout ce que le ministre dit, et prête à ses paroles l'autorité de Dieu sur la conscience de ceux qu'il exhorte ou enseigne. Il y a de plus l'amour en activité dans le cœur de celui qui exerce le ministère, si ce ministère est réel, et la puissante action de l'Esprit, s'il en est rempli ; mais ce que la Parole dit réduit au silence toute opposition du cœur du croyant.

Ainsi c'est par la Parole que le Seigneur a répondu à Satan ; et Satan même a dû se taire.

Celui qui ne se soumet pas aux paroles de Dieu se montre par là même rebelle à Dieu. La règle de Dieu est dans les Écritures, l'activité énergique de Son Esprit dans le ministère, quoique Dieu puisse également agir directement sur le cœur par la Parole même. Par contre, le ministère ne fait jamais autorité depuis que les révélations de Dieu sont complètes ; autrement il y aurait deux autorités ; s'il y en avait deux, la seconde serait une répétition inutile de la première ; ou bien si elles étaient différentes, elles s'annuleraient l'une l'autre.

Si les révélations n'étaient pas complètes, sans doute il pourrait y en avoir davantage. L'Ancien Testament ne racontait pas l'histoire du Christ, ni la mission du Saint Esprit, ni la formation de l'Assemblée, parce que ces faits, n'étant pas encore accomplis, ne pouvaient être le sujet de ses enseignements historiques et doctrinaux ; et l'Assemblée n'était pas même le sujet de la prophétie. Mais maintenant tout est complet, et Paul peut dire

qu'il est serviteur de l'Assemblée « pour compléter la parole de Dieu » (Col. 1, 25). Les sujets de la révélation ont été alors complétés.

*Chapitre 4.* — Remarquez que l'apôtre insiste, comme affaire de responsabilité, sur ce que Timothée devait se vouer à son ministère avec d'autant plus d'énergie que l'Assemblée déclinait et que la propre volonté des chrétiens prenait le dessus, mais sans mettre en doute que ce ne soit un devoir perpétuel de tous les temps, qu'ils soient heureux ou malheureux. L'apôtre, ainsi que nous l'avons déjà vu, parle de deux époques différentes ; il parle du déclin de l'Assemblée tel qu'il avait déjà lieu, puis d'un état encore pire qui était à venir. L'application spéciale de l'exhortation que nous trouvons ici se rapporte à la première période. « Insiste en temps et hors de temps », dit l'apôtre ; « car il y aura un temps où ils ne supporteront pas le sain enseignement... et ils détourneront leurs oreilles de la vérité et se tourneront vers les fables ».

De quelle manière positive, et avec quelle clarté l'apôtre nous présente ici la chute de l'Assemblée ! Sa déchéance au temps d'alors n'était à ses yeux que le commencement du mal, qui, au jugement que l'Esprit lui faisait porter, devait progresser vers une chute encore plus complète, alors que, tout en ayant le nom de chrétiens, l'ensemble de ceux qui porteraient alors le nom de Christ ne supporterait plus le sain enseignement du Saint Esprit. Quoi qu'il en soit, l'apôtre voulait que Timothée travaille avec patience, diligence et énergie, aussi longtemps que les chrétiens voudraient écouter ; qu'il soit sobre, qu'il endure les souffrances, qu'il cherche les âmes encore inconverties (c'est une grande preuve de foi, quand le cœur est chargé du poids de l'infidélité de ceux qui sont au-dedans), et qu'il exerce en plein son ministère, trouvant un motif de plus en ce que l'énergie apostolique disparaissait de la scène (v. 6).

Mais il reste encore une chose à remarquer au commencement de ce chapitre. La plénitude de la grâce, cela est clair, ne caractérise pas cette épître ; l'exhortation de l'apôtre à Timothée est « devant Dieu et le Christ Jésus, qui va juger vivants et morts, et par son apparition et par son règne ». Nous l'avons déjà dit, *l'apparition* de Jésus est en relation avec la responsabilité ; Sa *venue* a pour but de nous appeler auprès de Lui, en relation avec nos privilèges. Ici il s'agit de la première de ces deux choses, non pas de l'Assemblée, ni de la maison du Père, mais de Dieu, de l'apparition et du royaume. Tout ce qui est en relation avec la responsabilité, le gouvernement, le jugement, est rassemblé en un seul point de vue. Mais l'apôtre ne touche pas plus ici qu'ailleurs dans cette épître, au sujet de l'Assemblée : au reste, l'Assemblée, comme telle, n'est pas jugée, elle est l'Épouse de l'Agneau — les individus sont jugés. La chrétienté, qui en porte le nom et la responsabilité, et cela nécessairement tandis que le Saint Esprit est ici-bas, est jugée. Nous en sommes avertis dans ce qui est dit à Éphèse (Apoc. 2). C'est même là que commence le jugement. C'est l'Assemblée envisagée comme maison, non comme corps.

La part de l'Assemblée, et même de ses membres, comme tels, est la grâce et non le jugement : l'Assemblée va au-devant du Seigneur, avant qu'Il apparaisse. Ici l'apôtre parle de l'apparition de Jésus et de Son royaume : c'est comme étant déjà entré dans Sa gloire et revêtu de l'autorité du royaume qu'Il jugera. La présentation de l'Assemblée à Lui-même [Éph. 5, 27] met le comble à l'œuvre de la grâce à son égard. Quand le Seigneur apparaîtra, nous apparaîtrons avec Lui en gloire [Col. 3, 4] ; mais cette gloire sera celle du royaume, comme on le voit dans la transfiguration ; et le Seigneur jugera les vivants.

Il maintiendra l'autorité de Son royaume, comme étant d'un nouvel ordre de choses, pendant longtemps ; et le jugement s'exercera, le cas échéant, pendant toute la durée de cet état de choses, car un roi régnera en justice [És. 32, 1], le jugement étant réuni à la justice. Avant de remettre ce royaume à Dieu le Père [1 Cor. 15, 24], Il juge les morts, car tout jugement est confié au Fils [Jean 5, 22], en sorte que le royaume est un nouvel ordre de

choses, établi par Son apparition, et dans lequel le jugement s'exerce. Le royaume est fondé quand Satan est exclu du ciel : il est établi, et son autorité commence à s'exercer, lors de l'apparition du Seigneur.

La conscience que ce jugement va s'exercer donne son impulsion à l'amour, dans l'exercice du ministère ; elle rend sérieux, elle fortifie les mains par le sentiment de l'union du serviteur de Dieu avec Celui qui exerce le jugement, et même par le sentiment de sa propre responsabilité.

L'apôtre présente son prochain départ comme un nouveau motif pour engager Timothée à accomplir pleinement son service ; et son cœur s'épanouit dans la pensée de ce départ.

L'absence du ministère apostolique, fait si sérieux à l'égard de la position de l'Assemblée, rend donc le devoir de l'homme de Dieu plus pressant. Comme l'absence de l'apôtre était un motif pour que chaque fidèle travaille à son propre salut avec crainte et tremblement [Phil. 2, 12], elle est aussi un motif pour que celui qui est engagé dans l'œuvre se dévoue plus que jamais à son ministère, afin de remplacer autant que possible l'œuvre apostolique par le soin qu'il voue aux âmes et par l'enseignement de la vérité qu'il a apprise.

On ne peut pas être apôtre ni poser maintenant le fondement de l'Assemblée [Éph. 2, 20] : cette œuvre est déjà faite ; mais on peut édifier sur ce fondement [1 Cor. 3, 10] et par la vérité qu'on a reçue des apôtres, par les Écritures que Dieu nous a données, par un amour dans la vérité pour les âmes, et qui ne se lasse pas. On ne peut pas fonder deux fois ; on donne sa valeur au fondement, on lui donne sa place en bâtissant dessus et en soignant les âmes et l'Assemblée auxquelles l'apostolat a donné devant Dieu une place et un fondement qui restent toujours là. C'est ce que nous avons à faire en l'absence du don qui a posé ce fondement.

Le caractère selon la pensée de Dieu a déjà été imprimé sur l'œuvre ; le seul fondement a été posé ; l'Assemblée a sa seule et unique position selon les conseils de Dieu ; la règle donnée de Dieu est dans la Parole ; on n'a qu'à agir dans le sens de l'apôtre, selon l'impulsion déjà donnée par l'Esprit, mais on ne saurait avoir l'autorité apostolique ; personne n'est apôtre maintenant dans ce sens-là. Être apôtre maintenant est impossible, parce qu'on ne pose pas le fondement : le faire serait renier ce qui a été fait, car le fondement a été posé. On peut agir dans la mesure du don qu'on a reçu et d'une manière d'autant plus dévouée qu'on aime l'œuvre de l'apôtre, et qu'il n'est plus là lui-même pour la soutenir.

Quant à lui, il avait fait son œuvre ; si les autres étaient infidèles, lui avait été fidèle. Dans le bon combat de l'évangile de Dieu, il avait combattu jusqu'au bout et résisté avec succès à toutes les attaques de l'Ennemi (v. 7). Il avait achevé sa course ; il ne restait plus pour lui qu'à être couronné. Il avait gardé la foi qui lui avait été confiée ; la couronne de justice, c'est-à-dire celle qui venait du juste Juge, qui reconnaissait sa fidélité, était réservée et gardée pour lui : ce n'est qu'au jour de rétribution qu'il la recevra. Il s'agit, on le voit clairement, de récompense pour l'œuvre et pour la fidélité. L'idée de fidélité devant la responsabilité — ou aussi d'infidélité — donne son caractère à l'épître tout entière, et non l'idée des privilèges de la grâce.

L'œuvre de l'Esprit par notre moyen est récompensée par la couronne de justice, et chacun recevra sa récompense selon son travail. Christ nous place tous selon la grâce de Dieu dans la jouissance de Sa propre gloire, avec Lui-même et semblables à Lui. C'est notre part commune, selon les conseils éternels de Dieu ; mais une place est préparée par le Père et donnée par le Fils selon l'œuvre opérée par la puissance de l'Esprit en chaque croyant, dans sa position particulière. Ce ne sera pas Paul seul qui recevra cette couronne du juste Juge : tous ceux qui aiment l'apparition de Jésus apparaîtront avec Lui dans la gloire qui est personnellement destinée à chacun, et dont chacun sera revêtu lorsqu'Il apparaîtra. Détaché de ce monde, sachant que c'est un monde pervers et rebelle, sentant dans son cœur le poids du règne de Satan, le fidèle désire l'apparition de Celui qui mettra fin à ce règne, à la rébellion, à l'oppression et à la misère, en apportant dans Sa bonté — quoique ce soit par le jugement — la délivrance, la paix et la liberté du cœur sur la terre.

Le chrétien aura part à la gloire du Seigneur quand Il paraîtra ; mais ce monde aussi sera délivré.

On remarquera encore ici qu'il ne s'agit pas des privilèges de l'Assemblée comme telle, mais de la rétribution publique qui sera manifestée, quand Jésus apparaîtra à tous, et de l'établissement public de Sa gloire. Le cœur aime Son apparition, non seulement parce que le mal est ôté, mais l'apparition de Celui qui ôte le mal.

On voit, dans ce qui suit, quel progrès ce mal avait déjà fait et comment l'apôtre compte sur l'affection individuelle de son cher fils dans la foi. Il y avait probablement de bonnes raisons pour le départ de plusieurs, certainement pour celui de quelques-uns ; mais il est certain que la première chose qui se présente à l'esprit de l'apôtre est le départ de Démas pour des motifs purement mondains : l'apôtre se sentait isolé ; non seulement la masse des chrétiens l'avait abandonné, mais ses compagnons d'œuvre s'étaient éloignés. Selon la providence de Dieu, il devait être seul. Il prie Timothée de venir bientôt. Démas l'avait abandonné ; les autres l'avaient quitté pour divers motifs, quelques-uns de ceux-ci envoyés par lui dans l'intérêt de l'œuvre. Il n'est pas dit que Démas ait cessé d'être chrétien, ait publiquement abandonné le Seigneur, mais il n'avait pas assez de courage pour porter la croix avec l'apôtre.

Au milieu de ces peines, un rayon de grâce et de lumière brille à travers les ténèbres : la présence de Marc, dont Paul avait dans le temps refusé le service, parce que Marc avait reculé devant les périls de l'œuvre au milieu des Gentils [Act. 15, 38] et s'en était retourné à Jérusalem [Act. 13, 13], il la désire maintenant parce que Marc était utile pour le ministère. Il est extrêmement intéressant de voir, et c'est une preuve touchante de la grâce de Dieu, que l'affliction de l'apôtre, et l'œuvre de grâce en Marc, se réunissent pour mettre en évidence comme fidèle et utile à Paul, celui qui avait manqué et avec qui l'apôtre n'avait rien voulu avoir à faire auparavant. Nous voyons aussi les affections et la confiance se déployer dans les plus petits détails de la vie. Puissant par l'Esprit de Dieu, l'apôtre est débonnaire, intime et confiant avec des esprits droits et dévoués. On voit aussi qu'à la fin de sa vie, tout dévoué qu'il fût, l'occasion s'était présentée pour étudier (en rapport avec son œuvre, bien certainement) et pour écrire ce qu'il voulait soigneusement conserver (v. 13) : il se peut que ce fussent ses propres épîtres.

Cela a une place importante dans l'instruction scripturaire à l'égard de la vie de l'apôtre. Paul lui-même est perdu, pour ainsi dire, pour la plus grande partie, dans la puissance de l'Esprit ; mais étant seul et de sens rassis, il s'occupe intelligemment et avec soin des choses de Dieu.

Il avertit Timothée à l'égard d'un homme hostile et le met sur ses gardes contre lui.

On voit aussi que l'épître qui nous occupe porte le caractère de justice, la grâce ayant eu son cours : « Le Seigneur, dit-il, lui rendra selon ses œuvres » (v. 14). Il ne fait que prier pour ceux qui n'ont pas eu le courage de se tenir auprès de lui, quand il a eu à se défendre comme prisonnier. Il n'a pas été découragé. Son cœur, brisé par l'infidélité de l'Assemblée, a été ferme en confessant le Seigneur devant le monde ; et il peut rendre témoignage que, s'il est délaissé par les hommes, le Seigneur Lui-même s'est tenu auprès de lui et l'a fortifié (v. 17). Qu'il soit devant l'autorité pour lui répondre n'est pour Paul qu'une occasion pour annoncer de nouveau publiquement ce pour quoi il a été fait prisonnier. Glorieuse puissance de l'évangile là où la foi est en exercice. Tout ce que l'Ennemi peut faire tourne en témoignage, afin que les grands, les rois, ceux qui autrement seraient inaccessibles, entendent la Parole de la vérité, le témoignage de Jésus Christ.

Ce fidèle témoin était aussi délivré de la gueule du lion ; sa confiance simple et ferme comptait sur le Seigneur jusqu'au bout ; Lui le garderait de toute mauvaise œuvre pour Son royaume céleste.

Si le moment de son délogement était proche, s'il devait s'endormir au lieu d'être transmué, il n'avait pas cessé d'être de ceux qui désiraient l'apparition du Seigneur ; il allait en attendant être auprès de Lui pour avoir une place dans le royaume céleste.

L'apôtre salue les frères avec lesquels Timothée se trouvait en relation et prie celui-ci de venir avant l'hiver. On apprend ici que la puissance miraculeuse accordée aux apôtres s'exerçait dans le service du Seigneur, non pas dans leur intérêt propre ou selon leurs affections personnelles : l'apôtre avait laissé Trophime malade à Milet.

Il est clair que l'épître que nous venons de parcourir a été écrite lorsque l'apôtre attendait son prochain départ, et quand la foi des chrétiens avait baissé d'une manière bien affligeante, comme en témoignait l'abandon dans lequel ils l'avaient laissé. Sa foi se maintenait par la grâce. Paul ne se cachait pas que tout allait mal ; son cœur le sentait, en était brisé ; il voyait que les choses iraient en empirant ; mais son propre témoignage restait debout et ferme pour le Seigneur, par grâce. La grâce du Seigneur était avec lui afin qu'il confesse Christ et exhorte Timothée à un exercice de son ministère d'autant plus assidu et dévoué que les temps étaient mauvais.

Ceci est très important. Si l'on aime le Seigneur, si l'on sent ce qu'il est pour l'Assemblée, on sait que dans celle-ci tout est ruiné. Le courage personnel n'est pas affaibli, car le Seigneur demeure toujours le même, fidèle et exerçant Sa puissance en notre faveur ; si ce n'est pas dans l'Assemblée, qui ne veut pas de cette puissance, ce sera dans ceux qui tiennent ferme qu'il exercera Sa puissance, selon les besoins individuels créés par cet état de choses.

Sachons nous en souvenir ! L'insensibilité à l'état de l'Assemblée n'est pas la preuve qu'on est près du Seigneur ou qu'on a de la confiance en Lui ; mais dans la conscience de cette ruine, la foi, le sentiment de ce qu'est Christ, donne de la confiance en Lui au milieu de la ruine dont on mène deuil. Cependant, remarquons-le, dans tout ceci, l'apôtre parle de l'individu, de la justice, du jugement, et non pas de l'Assemblée. Quand il parle de celle-ci comme étant la grande maison, cette maison contient des vases à déshonneur dont on doit se purifier [2, 20-21] ; mais l'apôtre prévoyait un état encore pire que celui au milieu duquel il se trouvait, et nous en avons vu l'accomplissement. Le Seigneur ne peut jamais manquer à Sa fidélité.

La première épître à Timothée donne des directions quant à l'ordre dans l'Assemblée ; la seconde, quant au sentier du serviteur de Dieu lorsque l'Assemblée est en désordre et en décadence.

---

1. ↑ C'est en réalité le fondement de l'exhortation du verset 6. Lorsque l'apôtre voit la foi d'un si grand nombre renversée, il reporte ses pensées sur la confiance personnelle de son cœur en Timothée, que la grâce avait fortifié par l'atmosphère où il avait vécu.

2. ↑ C'est pourquoi il est aussi dit (1 Jean 5) : « L'Esprit est la vérité ».

3. ↑ Ceci est vrai quant à la culpabilité. Mais Dieu étant parfaitement révélé, et cela en grâce, comme le Père et le Fils, notre conception de la ruine dans laquelle nous sommes a bien plus de profondeur que le sentiment de notre culpabilité qui a interrompu les relations précédentes. Nous étions coupables selon notre responsabilité comme hommes ; mais nous étions ἄθεοι, sans Dieu dans le monde [Éph. 2, 12], et (lorsqu'on connaît Dieu) c'est là une chose terrible. Le commencement de l'épître aux Romains traite de la question de notre culpabilité ; Éphésiens 2, de l'état où nous étions ; Jean 5, 24 est un bref résumé de la grâce quant à ces deux choses. La relation est maintenant entièrement nouvelle, étant basée sur le dessein de Dieu, sur la rédemption et sur notre adoption comme enfants de Dieu.

4. ↑ Les doctrines ou dogmes de l'Écriture ont leur importance et s'adaptent à l'âme la plus simple en ceci, que ce sont des faits et ainsi des objets de foi, non point des notions. Ainsi, que Christ soit Dieu, que Christ soit homme, que le Saint Esprit soit une personne et autres déclarations semblables, ce sont des faits saisis par la foi dans l'âme la plus simple.

5. ↑ Tout en étant une très grande source de consolation, c'est une preuve de décadence ; car les hommes aussi devraient connaître ceux qui sont au Seigneur. Ce n'est plus : « Le Seigneur ajoutait tous les jours à l'Assemblée ceux qui devaient être sauvés » [Act. 2, 47].

6. ↑ Nous retrouvons dans ce cas-ci une différence dans l'état des choses. Ce ne sont pas tous les chrétiens qui seront persécutés, mais tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus.

7. ↑ « Écritures » est le vrai sens du mot « écrits » en Romains 16, 26.